



AIDE AUX VOYAGEURS : COMMENT OBTENIR MON CODE CTPC ET PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR MON FROTTIS COVID ?

Afin d'effectuer une PCR Covid pour un voyage, vous devez procéder en 2 étapes :

1. Demander un code CTPC
2. Prendre rendez-vous pour le frottis au moyen de ce CTPC

Comment savoir si je dois effectuer une PCR avant mon voyage ?

Renseignez-vous sur les exigences de votre pays de destination :

https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_letranger/conseils_par_destination

Qu'est-ce qu'un code CTPC (Covid Test Prescription Code) ?

Code en 16 caractères (chiffres/lettres) donnant accès à une PCR COVID, dans 3 situations :

- **Si vous partez en voyage, vous devez demander votre CTPC vous-même. Il est essentiel pour l'obtention de votre Certificat Numérique Européen COVID et informe le laboratoire sur la gratuité éventuelle de votre test. Sans CTPC, votre test sera toujours payant.**
- Si vous avez des symptômes évoquant un COVID : votre médecin vous fournit un CTPC
- En cas de retour de zone rouge / contact à haut risque (tracing) : vous recevez le CTPC par SMS

Quelles sont les conditions pour avoir accès à un test gratuit avant voyage ?

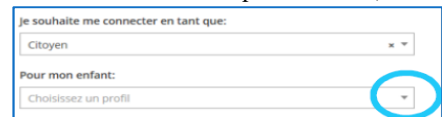
Vous avez droit à 2 tests PCR gratuits durant l'été 2021 si vous êtes résident belge, avez entre 11 et 17 ans, ou >17ans mais n'êtes pas encore complètement vacciné (+ délai variable selon le type de vaccin)

Demander mon code CTPC via le site internet « Masanté »

- Rendez-vous sur le site internet : <https://www.masante.belgique.be/#/>
- En haut à droite, cliquer sur « Se connecter » puis identifiez-vous (plusieurs moyens d'identification sont proposés : via un lecteur de carte d'identité, via l'application Itsme à installer sur votre smartphone, etc...)



Pour votre enfant : lors de la connexion, choisissez le nom de votre enfant dans la case « Pour mon enfant » :



Je souhaite me connecter en tant que:

Citoyen

Pour mon enfant:

Choisissez un profil

- Sous « COVID 19 – Données personnelles », cliquez sur « Demander un code pour un test PCR gratuit ou payant » (résident belge) ou « Demander un code pour un test PCR payant » (non résident belge)
- Introduisez votre email et n° de GSM, cliquez sur « Demander » : si vous y avez droit, un code CTPC gratuit s'affiche et est envoyé par SMS sur votre GSM
- Si vous n'avez pas droit à un test gratuit, cochez la case « je veux demander un test payant » et cliquez à nouveau sur « Demander » : un code CTPC s'affiche et est envoyé par SMS sur votre GSM

Prendre rendez-vous pour le frottis au moyen de mon CTPC

- Rendez-vous sur le site internet : <https://www.masante.belgique.be/#/>
- En haut à droite, cliquer sur « Se connecter » et identifiez-vous (plusieurs moyens d'identification sont proposés : via un lecteur de carte d'identité, via l'application Itsme à installer sur votre smartphone, etc...)
- Sous « COVID 19–Données personnelles », cliquez sur « Prendre rendez-vous pour un test sur base d'un code »
- Vous serez redirigé sur la page de DOCLR (vous pouvez également vous rendre directement sur ce site en suivant le lien suivant : <https://testcovid.doclr.be/#!/flow>)
- Cliquez sur « FR » pour afficher la page en français, puis répondez OUI ou NON aux 3 questions (avez-vous un code (=CTPC)? Avez vous besoin d'un test pour un voyage/un événement? Présentez-vous des symptômes?)
- Sous « Choisissez un poste de prélèvement », introduisez votre code postal et cliquez sur « Montrer »
- Cochez la case du centre de prélèvement souhaité, puis cliquez sur « Réserver un prélèvement »
- Introduisez votre CTPC, « poursuivre », compléter vos coordonnées, « poursuivre », choisissez une date/heure qui vous conviennent ; présentez-vous au rendez-vous avec votre CTPC et votre carte d'identité/passeport